



PLANNING SAISON 2024 (Hors vacances scolaires)

Voici les horaires des cours pour les Week-ends et les Jours fériés : d'avril à octobre (hors vacances scolaires).

* Durée du cours 1H30, matériel compris, **Venir 20 min avant l'heure indiqué.**

* Pour Valider son inscription : **envoyer par mail la fiche d'inscription** (ci-dessous) et les dates/horaires choisis après la validation par mail, vous devrez **verser les arrhes** (la moitié de la somme) par Virement bancaire (ci-joint) ou par envoi BP à l'adresse suivante : 3, rue du Plessis, 35400 SAINT-MALO.

* Tarifs : **1^{er} cours à 40 euros, 2^{ème} cours à 35 euros et les suivants à 30 euros, la formule 5 cours à 165 euros, uniquement pendant les vacances scolaires.**

* Location de matériels : Sur les horaires des cours (surfs, combinaisons, paddles, bodyboard), venir 20 min avant l'heure indiqué, m'envoyer un SMS la veille au plus tard au **06.83.84.41.70**. (A partir de 7 ans)

Légende : Cours Ouvert en vert : Ex **10H00** / Cours Complet en violet : Ex **09H00** / Jour férié ou pont en jaune : Ex **Lun**
Cours Supplémentaires en gris, fermés aux inscriptions : Ex **10H00**

* NB : Pendant les VACANCES SCOLAIRES : cours à la semaine du lundi au vendredi, 160 euros et le Samedi formule 1 Cours, 40 euros. Fermé le dimanche. Pour avoir les plannings, me contacter par mail également.

Stage de vacances :

Printemps

A partir du 6 avril au 5 mai, stages à la semaine du lundi au vendredi (Tarifs 165 euros), le samedi formule 1 Cours et le dimanche fermé. Si vous êtes intéressé, il vous suffit de demander par mail les plannings

ETE

A partir du 1 juillet jusqu'au 30^e août, stages à la semaine du lundi au vendredi (Tarifs 165 euros), le samedi formule 1 Cours et le dimanche fermé. Si vous êtes intéressé, il vous suffit de demander par mail les plannings.

FERMETURE d'HINA SURF du 2 septembre 2024 au 10 septembre 2024.

Automne

A partir du 19 octobre jusqu'au 1er novembre, stages à la semaine du lundi au vendredi (Tarifs 165 euros), le samedi formule 1 Cours et le dimanche fermé. Si vous êtes intéressé, il vous suffit de demander par mail les plannings.

FERMETURE d'HINA SURF du 2 novembre 2024 au 1^{er} avril 2025.

AVRIL

Lun 1	Sam 6	Dim7	Sam13	Dim14	Sam20	Dim21	Sam27	Dim28	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
10H30	11H00	09H00	12H00	10H30	12H00	10H00	11H00	11H00	Consulter le Site internet HINA SURF, les cours se pratiquent à tous les moments de la marée, en cas d'annulation de votre part 24H avant, le règlement est obligatoire (cf règlement intérieur), seul le moniteur est apte à évaluer les conditions favorables ou pas à l'apprentissage.
12H30	13H00		14H00		14H00		13H00		
	15H00		16H00		16H00		15H00		
							17H00		

MAI

Sam4	Dim5	Jeu9	Ven10	Sam11	Dim12	Sam18	Dim19	Sam25	Dim26	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
10H00	11H00	10H30	11H00	11H30	11H30	12H00	11H00	12H00	10H30	Consulter le Site internet HINA SURF, les cours se pratiquent à tous les moments de la marée, en cas d'annulation de votre part 24H avant, le règlement est obligatoire (cf règlement intérieur), seul le moniteur est apte à évaluer les conditions favorables ou pas à l'apprentissage.
12H00		12H30	13H00	13H30		14H00		14H00		
14H00		14H30	15H00	15H30		16H00		16H00		

JUIN

Sam1	Dim2	Sam8	Dim9	Sam15	Dim16	Sam22	Dim23	Sam29	Dim30	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
12H00	11H00	12H30	11H00	12H00	11H00	11H00	10H00	11H00	FERME	Consulter le Site internet HINA SURF, les cours se pratiquent à tous les moments de la marée, en cas d'annulation de votre part 24H avant, le règlement est obligatoire (cf règlement intérieur), seul le moniteur est apte à évaluer les conditions favorables ou pas à l'apprentissage
14H00		14H30		14H00		13H00				
16H00		16H30		16H00		15H00				
									Stage de vacances Dès lundi	

SEPTEMBRE

FERMETURE de l'ECOLE du 31 aout au 10 septembre 2024.

Sam14	Dim15	Sam21	Dim22	Sam28	Dim29	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
12H00	11H00	14H00	12H30	12H30	11H00	Consulter le Site internet HINA SURF, les cours se pratiquent à tous les moments de la marée, en cas d'annulation de votre part 24H avant, le règlement est obligatoire (cf règlement intérieur), seul le moniteur est apte à évaluer les conditions favorables ou pas à l'apprentissage.
14H00		16H00		14H30		
16H00		18H00		16H30		

OCTOBRE

Sam5	Dim8	Sam12	Dim13	Sam19	Dim20	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
13H00	11H00	12H00	11H00	12H00	11H30	Consulter le Site internet HINA SURF, les cours se pratiquent à tous les moments de la marée, en cas d'annulation de votre part 24H avant, le règlement est obligatoire (cf règlement intérieur), seul le moniteur est apte à évaluer les conditions favorables ou pas à l'apprentissage
15H00		14H00		14H00		
17H00		16H00		16H00		
						Stage de vacances Dès lundi

Vacances d'octobre : A partir du 20 octobre, stages à la semaine du lundi au vendredi (Tarifs 165 euros), le samedi formule 1 Cours et le dimanche fermé. Si vous êtes intéressé me demander par mail les plannings. **FERMETURE d'HINA SURF du 2 novembre 2024 au 1^{er} avril 2025.**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Dates de Cours : **Horaires :**

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom..... Prénom Age...../ H
 Adresse
 Code postal..... Ville.....
 Tel :
 Email :
 Problèmes médicaux à signaler, handicap, troubles du comportement : *(ex : asthme, ventoline à prévoir)*

 Niveau de surf :

INFORMATIONS EN CAS D'ACCIDENT

Nom..... Prénom
 Lien

TARIFS

Chaque séance dure 1h30 combinaison et planche incluses. Pendant la période de vacances, c'est une formule stage du lundi au vendredi.

	1^{ère} SEANCE	2^{ème} SEANCE/+
TARIFS	40 €	35 €

En cas d'empêchement, merci de prévenir 48H avant la séance programmée. Dans le cas contraire, le cours est dû.

LE RDV SE FAIT 20 MN AVANT LE DEBUT DU COURS

Lieu de pratique : Sur la Cale de Rochebonne, marchez 40 m sur votre gauche, monter l'escalier pour arriver sur l'esplanade des « Mouettes ». A Ne pas confondre avec l'école de Voile SURF SCHOOL indiqué à l'entrée de la ville.

✦ AUTORISATION PARENTALE (personne mineur)

Je soussigné(e).....
 Mon enfant.....
 A suivre les cours d'enseignement SURF ou STAND UP PADDLE organisés par l'Ecole HINA SURF.
 En conséquence, je dégage HINA SURF de toute responsabilité en cas d'accident lui survenant ou provenant de son inaptitude physique ou médicale ou non-respect des consignes du moniteur.
 Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance et notamment de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire de personne. Je déclare mon enfant apte à la pratique des sports aquatiques.
Je déclare avoir pris connaissances du règlement intérieur de l'Ecole ci-dessous.

Fait àLe

Signature.....

✦ DECHARGE (personne majeure)

Je certifie que je suis médicalement apte à la pratique des sports aquatiques et que je sais nager. En conséquence je dégage HINA SURF de toute responsabilité en cas d'accident me survenant ou provoqué par suite de mon inaptitude physique ou médicale ou non-respect des consignes du moniteur. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance et notamment de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire de personne.
Je déclare avoir pris connaissances du règlement intérieur de l'Ecole ci-dessous.

Fait àLe

Signature.....

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Article 1 : Inscription et réservation de surf

Toute inscription à un cours de surf se fait à partir du formulaire d'inscription ci-dessus qui devra être dûment complété par les parents ou le tuteur légal s'il s'agit d'un mineur, ou par la personne concernée s'il s'agit d'une personne majeure.

Le règlement de la prestation se fera en espèces, Chèques Vacances ou Chèque bancaire (compensable uniquement en France), libellé en Euros au nom d'HINA SURF.

L'inscription aux cours et/ou stages entraîne l'acceptation du présent règlement.

Afin de valider votre réservation, le formulaire devra être envoyé par mail ou par courrier avec la formule choisie et le règlement soit par virement ou à l'adresse suivante :

HINA SURF
3, rue du Plessis
35400 St Malo

Article 2 : Adaptation ou annulation des cours de surf

En cas de conditions météorologiques défavorables à la pratique du surf, les cours seront soit adaptés ou annulés à la seule appréciation du moniteur.

Les cours seront maintenus en proposant un prolongement de ceux-ci par une activité faisant partie intégrante de la famille du Surf : cours axé sur la rame, le sauvetage avec planche de surf, initiation au Stand Up Paddle, la découverte du milieu marin, la sensibilisation à l'écologie.

Seul cas où le cours nécessite un report ou un remboursement est dans des conditions orageuses (la pratique du surf étant interdite pour cause de danger).

Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés (absence du stagiaire, retard de plus de 30mn).

Article 3 : responsabilité de la structure

Les stagiaires seront pris en charge par l'Ecole HINA SURF et donc sous la responsabilité des moniteurs à l'appel de leur nom. **Ils sont sous la responsabilité civile de la structure jusqu'à l'heure de la fin du cours.**

Les parents devront avant de laisser leur enfant à l'Ecole de Surf s'assurer que la prestation prévue a bien lieu.

L'Ecole de Surf décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets du stagiaire dans les locaux du centre des Mouettes.

Les participants attestent avoir pris connaissances des garanties d'assurance en responsabilité civile de l'Ecole.

Article 4 : Assurance

Toutes les personnes inscrites à l'Ecole HINA SURF sont couvertes par la garantie en Responsabilité Civile, dont les modalités sont décrites dans le contrat Allianz mis à dispositions des parents ou tuteurs légaux. L'Ecole n'offre ces garanties que pendant les heures d'enseignement.

L'Ecole attire l'attention du stagiaire sur son intérêt à souscrire auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer et dont les garanties seraient supérieures à celles du contrat Allianz N 46267077.

Article 5 : Engagement de la structure

L'Ecole de Surf HINA SURF se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de sécurité délivrées par le moniteur. L'école de Surf s'engage à utiliser du matériel sécurisé et à proposer une prestation avec des moniteurs diplômés.

Article 6 : Engagement des élèves

En s'inscrivant à l'Ecole de Surf, les stagiaires mineurs et leurs parents acceptent les risques liés à la pratique du Surf dans les conditions normales de pratique.

Le stagiaire, ou son représentant légal, déclare être en bonne santé, savoir nager 25 mètres, et être apte à la pratique du surf.

Article 7 : Droit à l'image

En s'inscrivant à l'Ecole de Surf, vous autorisez HINA SURF à utiliser les photos et/ou film de votre image. Vous pouvez vous y opposer en le signalant à l'inscription.

Signature :

Le.....à.....